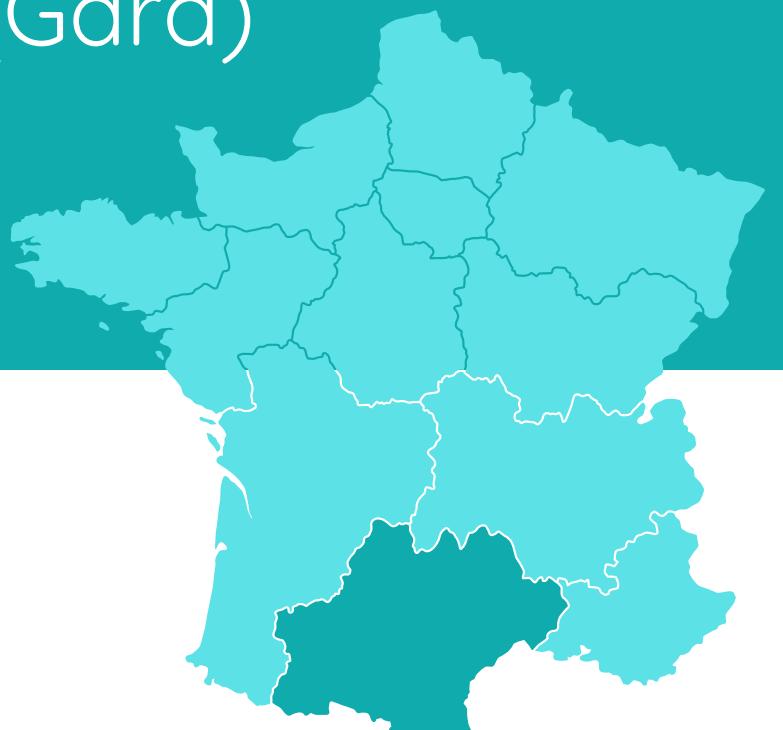


PORTRAIT

de quartiers

Anduze (Gard)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

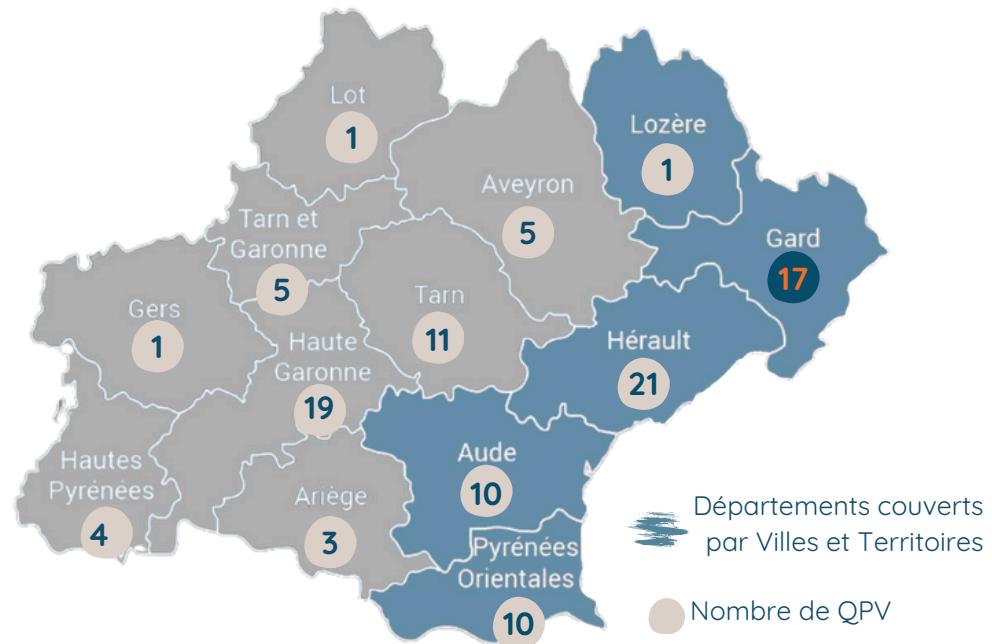
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU GARD

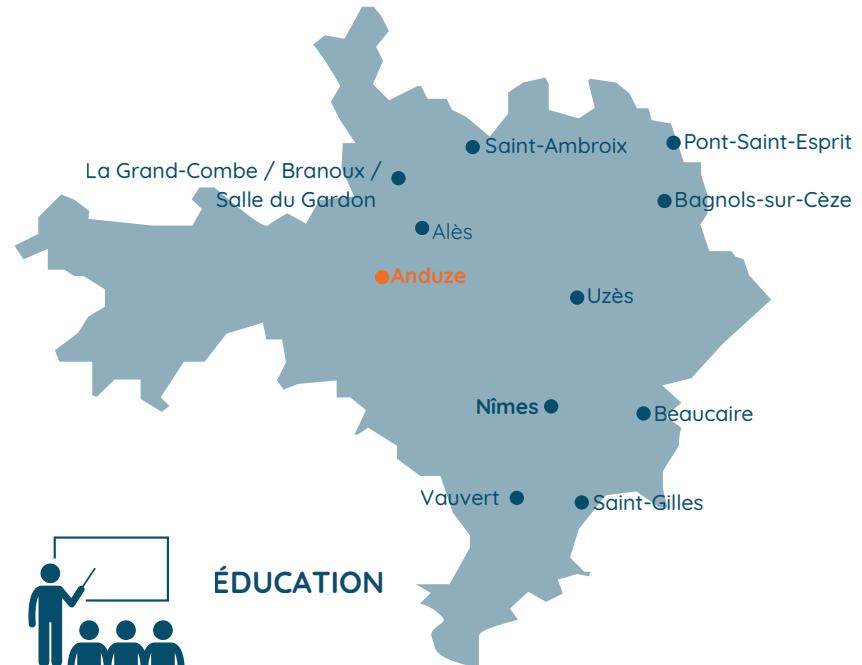
©Photo Szeder László , Wikipédia - Ville d'Anduze

CHIFFRES CLÉS [3]

17 quartiers prioritaires

77 683 habitants

10.3% de la population départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.1%
- Indice de jeunesse : 1.3
- Part des 75 ans et + : 8.3%
- Part des femmes : 52.7%
- Part des familles monoparentales : 31.9%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 31.7%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.7%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 12.8%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 14.6%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39.3%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 15.9%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 21.1%
- Part des logements vacants : 14%



EMPLOI

- Taux de chômage : 38.7%
- Taux d'emploi : 34.3%
- Taux d'emploi des femmes : 28.1%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 17.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 28.6%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

LE QUARTIER CENTRE VILLE



UN QUARTIER AU COEUR D'UNE VILLE MÉDIÉVALE

Anduze est une petite ville rurale de la communauté d'agglomération Alès Agglomération, qui recense 3 336 habitants. Elle est dotée d'un patrimoine historique et architectural issu de l'époque médiévale : places et placettes, immeubles des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, fontaines et monuments, vieilles portes et façades, etc. Ce patrimoine fait d'Anduze une ville très touristique.

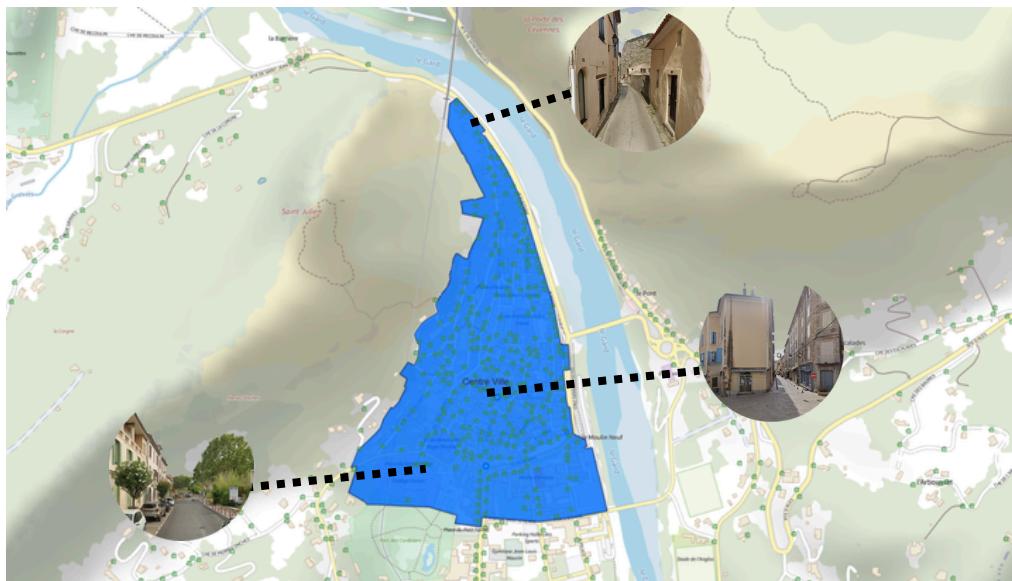
La ville est implanté dans un environnement naturel de garrigues et de rivières, la nature y est en proximité immédiate.

Anduze s'est dotée d'une offre enfance/jeunesse composée d'un accueil petite enfance, d'une crèche, d'un RPE, d'un collège et de deux écoles, d'un accueil de loisirs, d'une médiathèque et d'une école de musique.

Une maison des services, un CCAS et une maison médicale y sont également implantés.

Anduze bénéficie d'une importante dynamique associative puisqu'elle compte près de 80 associations.

Le quartier prioritaire est situé au centre ville dans du bâti majoritairement ancien.





LE QUARTIER CENTRE VILLE

UN QPV DE TYPE “CENTRE VILLE À POPULATION ÂGÉE” [4]

Le quartier compte parmi les 17 QPV situés dans le Gard (**77 683 habitants** soit **10.3%** de la population départementale). De profil vieillissant (notamment des femmes), il recense **1 115 habitants**, soit plus d'un tiers de la population municipale **33.4%**). La population du QPV est la plus vieillissante des QPV du Gard, et le quartier enregistre un très faible taux d'emploi.

• Démographie

- Part des moins de 25 ans : 23.2%
- Part des 75 ans et + : 13.8%
- Indice de jeunesse : 0.5
- Part des femmes : 55.3%

• Emploi

- Taux de chômage : 36.4%
- Taux d'emploi : 36.8%
- Taux d'emploi des femmes : 33.4%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 23.3%
- Taux d'emploi des séniors : 26.2%

• Pauvreté

- Taux de pauvreté au seuil de 60% : 39%
-

• Education

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 49.7%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 39.4%
- Part de la population sans diplôme : 42.3%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 16.2%

• Logement

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 20.8%
- Part des emménagements à 10 ans et + : 33%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 23.2%
- Part des ménages d'1 personne de 75 ans et + : 21%
- Part des logements vacants : 26.9%
- Part des résidences principales achevées avant 1919 : 39.4%

Source

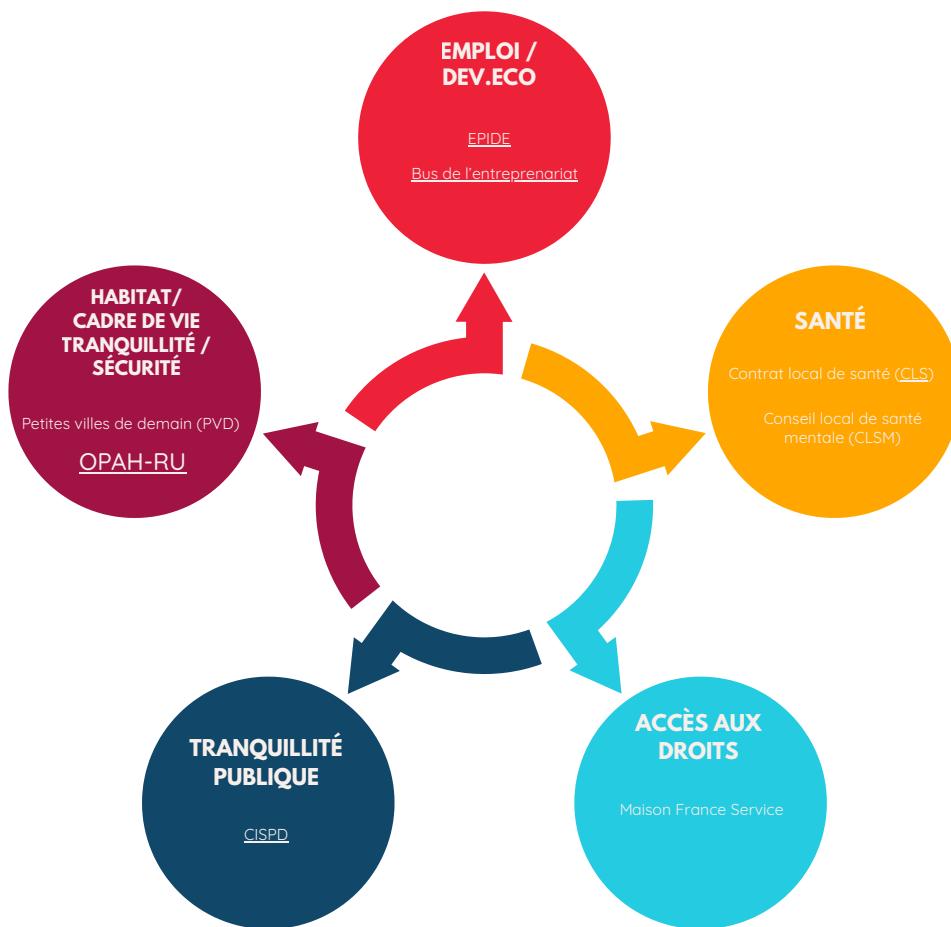
[4] Selon la typologie proposée par l'Insee

[Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie](#), n°7, juillet 2028

DISPOSITIFS LOCAUX

LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX

Pour en découvrir davantage
Cliquez sur les [passages soulignés](#)



Accédez à
[la carte interactive du SIG Ville](#)



LE CONTRAT DE VILLE

GOUVERNANCE

Le contrat de ville est signé à l'échelle d'Alès Agglomération, mais il est piloté par un GIP Politique de la ville qui fonctionne à l'échelle des deux EPCI membres du groupement. En partenariat avec les collectivités, le GIP établit les diagnostics territoriaux, définit les orientations des contrats de ville, organise, anime et coordonne les dispositifs contractuels s'y référant (PRE, etc.).

La comitologie du contrat de ville s'articule autour des instances suivantes :

- Le Comité de pilotage du contrat de ville
- Les Comités techniques du contrat de ville
- Les Comités techniques de programmation
- Les groupes de travail thématiques.

Les groupes de travail thématiques pressentis font écho aux priorités repérées dans le quartier, ainsi que certains enjeux d'articulation (groupe inter-bailleurs). Le rôle de ces groupes thématiques est pluriel :

- Elaboration d'indicateurs de suivi des actions, dispositifs et politiques de droit commun mobilisables sur les territoires prioritaires
- suivi thématique des projets de quartiers
- Echange d'informations sur les éventuelles difficultés rencontrées par les associations ou les partenaires
- Coordination et articulation avec les dispositifs de droit commun
- Communication auprès des partenaires institutionnels de l'offre de service du territoire
- Identification des problématiques émergentes et les moyens d'y répondre

LES SIGNATAIRES

Collectivités

Région
Département
Alès Agglomération
Ville d'Alès
Ville d'Anduze
Ville de la Grand-Combe
Ville des Salles du Gardon
Ville de Branoux Les Taillades

Etat

Préfecture du Gard
Procureur de la République

Autres

ARS
CAF
France travail
Education nationale
MLJ
CCI
CMA
Bailleurs (5)

LE CONTRAT DE VILLE

LES GRANDES PRIORITÉS POUR LE QUARTIER

LIEN SOCIAL



- Favoriser l'intergénérationnel, la mixité sociale et culturelle
- Rompre l'isolement, développer le concept d'aller vers
- Favoriser le partenariat entre les associations

ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE



- Créer davantage d'infrastructures à destination du public jeunes
- Améliorer l'accessibilité à l'offre associative à destination des jeunes et mixité sociale
- Renforcer l'accompagnement des jeunes par une présence de proximité

CULTURE



- Faire participer les habitants aux choix des propositions culturelles sur la commune
- Proposer des projets socio-culturels d'envergure
- Proposer des activités culturelles au sein du QPV

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



- Prévenir la délinquance juvénile et favoriser l'expression de leurs besoins
- Mener des actions de prévention à destination des jeunes
- Lutter contre les incivilités et favoriser les liens entre forces de sécurité et population

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET CITOYENNETÉ



- Favoriser l'exercice de la citoyenneté et du civisme, notamment en direction des enfants et des adolescents
- Responsabiliser les citoyens quant à leurs droits et leurs devoirs

HABITAT ET CADRE DE VIE



- Améliorer la qualité des logements et agir sur l'habitat
- Agir en faveur de l'amélioration des espaces publics et du cadre de vie



Consulter le
[contrat de ville](#)

CONTACTS UTILES

Politique de la ville, Carole BOURGEOIS, cheffe de projets : c.bourgeois@ccpaysduzes.fr
Déléguée de préfet, Sarah CENTOFANTI : sarah.centofanti@gard.gouv.fr